ALKEN FUND

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Sustainable Income Opportunities, un Compartiment de Alken Fund géré par AFFM S.A.

ISIN: LU1864130916 Catégorie: EU1hd Distribution EUR

Objectifs et politique d'investissement

Objectifs

Nous cherchons à assurer une performance positive à moyen terme, quelles que soient les conditions de marché, en exploitant les opportunités d'investissement offertes par des titres générateurs de revenu, y compris, mais sans s'y limiter, les marchés de la dette et des obligations convertibles. Ce Compartiment peut ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur argent dans un délai de 5 ans. Ce Compartiment fait la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du règlement UE 2019/2088 (SFDR).

Politique d'investissement

Nous cherchons à investir dans des sociétés qui sont capables de créer une valeur importante à long terme et qui ont adopté une approche de développement durable s'inspirant de la politique d'investissement ESG du gestionnaire d'actifs Alken Asset Management Ltd.; veuillez consulter le site https://www.alken-am.com/esg. Les actifs ESG constituent une part importante du portefeuille. Au moins 80 % du portefeuille sera composé de titres d'entreprises durables. Les droits de vote sont exercés de manière rigoureuse et un dialogue peut être engagé avec les entreprises pour influencer favorablement leurs pratiques ESG. Le Compartiment investira au moins 67% de ses actifs nets dans des obligations, des obligations d'entreprises et d'autres types d'obligations libellées dans différentes devises. Les émetteurs de ces titres pourront être situés dans n'importe quel pays, notamment des marchés émergents. Le Compartiment détiendra un portefeuille diversifié composé principalement de titres de sociétés cotées. Ces titres pourront consister, sans limitation, en des warrants et obligations convertibles, obligations échangeables, actions privilégiées convertibles. Ils consisteront également dans une moindre mesure en des produits structurés et d'autres instruments financiers dérivés.

Processus d'investissement

Nous mettons en œuvre un processus d'investissement bottom-up rigoureux et minutieux afin d'assurer la cohérence des décisions dans tous les environnements de marché. Nous effectuons d'abord une analyse quantitative des indicateurs clés des bilans et des comptes de résultat des entreprises.

Cette analyse identifie les sociétés capables d'accumuler des bénéfices grâce à la génération de résultats de « qualité », et les entreprises aux perspectives de croissance prometteuses. Nous évaluons ensuite la structure du capital de ces sociétés afin de déterminer la valeur relative et le statut des titres dans lesquels il est possible d'investir. Finalement, nous réalisons une analyse approfondie du crédit (axée sur les flux de trésorerie) et du capital de l'émetteur sélectionné. Notre processus de construction du portefeuille incorpore ensuite le profil de liquidité du titre et une gestion du risque global du portefeuille (notamment les tendances du marché macroéconomiques et spécifiques ou le skew). Le Compartiment sera exposé (via des investissements ou des liquidités) à d'autres devises que sa devise de base.

Utilisation des produits dérivés

Le Compartiment peut utiliser des produits dérivés complexes (des « dérivés ») tels que des contrats à terme standardisés, des options, des contrats à terme de gré à gré et des swaps pour optimiser la gestion de votre portefeuille ou protéger sa valeur contre une évolution négative des marchés financiers. Un produit dérivé est un instrument financier dont la valeur est déterminée par celle d'un actif sous-jacent. L'utilisation de produits dérivés n'est dénuée ni de coût ni de risque.

Indice de référence

Le Compartiment applique une approche de gestion active et cherche à surperformer l'indice Euro short-term rate (ESTR) plus 1%.

Utilisation d'instruments de couverture

Cette catégorie d'actions est libellée en EUR et peut être couverte contre les variations de la devise de base du Compartiment (USD).

Fréquence de négociation

Vous pouvez acheter et vendre les actions de cette catégorie n'importe quel jour ouvré au Luxembourg.

Politique de distribution

Cette catégorie d'actions peut donner lieu à la distribution d'un dividende.

Vous trouverez de plus amples informations sur les objectifs et la politique d'investissement du Compartiment aux sections « Objectifs d'investissement » et « Politique d'investissement » du Prospectus.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible — Risque plus élevé



Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

L'indicateur ci-dessus mesure les fluctuations des cours du Compartiment dans le temps. Il indique les effets sur le Compartiment des évolutions défavorables des places boursières et des devises, dans des conditions de marché normales.

- Il se base sur des données historiques et ne peut donc être considéré comme une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment.
- Il indique le classement du présent Compartiment à la date de publication de ce document. Ce classement peut évoluer dans le temps, vers le haut ou vers le bas.
- Un Fonds appartenant à la catégorie 1 ci-dessus présenterait un risque de pertes de votre point de vue. Le classement du Fonds considéré dans cette catégorie ne serait pas synonyme d'investissement sans risque en permanence.

Ce Compartiment est classé dans la catégorie indiquée ci-dessus en raison des fluctuations moyennes du cours de ses actions au cours des cinq dernières années. Les autres risques décrits ci-dessous peuvent affecter la valeur nette d'inventaire de ce Compartiment dans la mesure où ils ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque et peuvent avoir une incidence négative sur sa valeur:

Risque lié aux produits dérivés: Le levier résultant des produits dérivés amplifie les pertes potentielles dans certaines conditions de marché.

Risque de contrepartie: des pertes peuvent se produire lorsqu'une contrepartie n'honore pas ses obligations liées à des contrats, tels que des produits dérivés négociés de gré à gré. Nous atténuons ce risque en analysant de manière approfondie la situation financière des contreparties avec lesquelles nous concluons de tels accords.

Risque opérationnel: Pertes résultant d'erreurs humaines, de défaillances des systèmes, d'une valorisation et d'une conservation incorrectes des actifs.

Risque liés à la durabilité: Des risques ou des situations de risque liés à des problématiques ESG peuvent avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement.

Les obligations convertibles sont exposées aux risques associés aux obligations et aux actions, et aux risques spécifiques de leur classe d'actifs. Leur valeur peut varier significativement en fonction des conditions économiques et de taux d'intérêt, de la solvabilité de l'émetteur, de la performance des actions sous-jacentes et des conditions sur les marchés financiers en général. En outre, les émetteurs d'obligations convertibles peuvent ne pas respecter leurs obligations de paiement et leur note de crédit peut être revue à la baisse. Les obligations convertibles sont également soumises à une liquidité plus faible que les actions sous-jacentes.

Vous pourrez obtenir des informations complémentaires sur les risques auxquels vous vous exposez en investissant dans ce Fonds en consultant les sections « Risques » et « Compartiment en fonctionnement » du Prospectus.

Frais

Les frais acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Jusqu'à 3.00% (en faveur du distributeur)
Frais de sortie	Jusqu'à 3.00% (en faveur du distributeur)
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant qu'il ne soit investi ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	0.95%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	15 % de la surperformance du Compartiment (mesurée par rapport à un High Water Mark) par rapport au rendement de ESTR plus 1%. Commission de performance facturée au titre de l'exercice précédent : 0.04%.

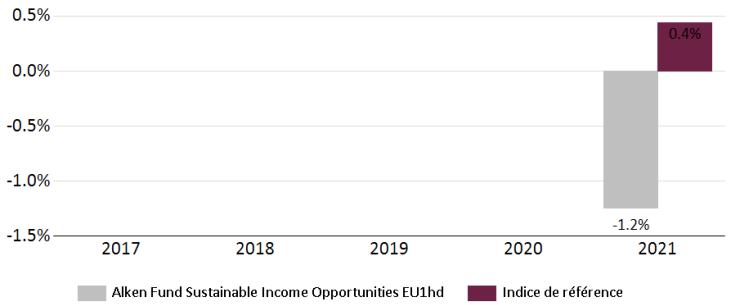
Les frais d'entrée et de sortie affichés correspondent à des maxima. Dans certains cas, le montant prélevé pourra être inférieur. Veuillez consulter votre conseiller financier ou votre distributeur pour connaître le montant effectif des frais d'entrée et de sortie. Le montant des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice clos en décembre 2021.
Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas:

- Les coûts des opérations de portefeuille, sauf dans le cas où le Compartiment acquitte des frais d'entrée ou de sortie lorsqu'il achète ou vend des actions/parts d'un autre fonds.
- Les commissions de performance.

Des frais ne pouvant pas dépasser 1% peut être prélevés si vous convertissez vos actions en actions d'autres Compartiments ou catégories, conformément aux règles décrites ci-dessous.
Dans certaines circonstances, des frais spéciaux («commission de dilution») qui ne pourront pas excéder 2% peuvent être appliqués pour prévenir les effets négatifs provoqués par des volumes importants d'investissement ou de désinvestissement dans le Compartiment.

Pour de plus amples informations sur les frais, veuillez vous référer à la section intitulée «Charges de la Société» dans le Prospectus du Fonds disponible sur le site www.affm.lu.

Performances passées



Les performances passées ne préjugent pas des rendements futurs.
Le calcul des performances passées prend en compte les frais et commissions, mais pas les frais d'entrée et de sortie.
Ce Compartiment a été lancé en 2018.
Cette catégorie d'actions a été lancée en 2020.
Les performances passées sont calculées en EUR.
Jusqu'au 16/09/2021, la performance du Compartiment était calculée par rapport à l'indice London Interbank Offered Rate (LIBOR) à 1 mois en EUR.
L'indice de référence utilisé pour comparer les performances du Compartiment est Euro short-term rate (ESTR) plus 1%.

Informations pratiques

- La banque dépositaire du Fonds est Pictet & Cie (Europe) S.A., 15A avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg. Tél : +352 467171-1. Fax : +352 467171-7667.
- Le présent document décrit une catégorie d'actions d'un Compartiment de Alken Fund. Le Prospectus et les rapports périodiques sont établis pour le Fonds dans son ensemble. Les actifs et passifs de chacun des Compartiments sont séparés conformément aux dispositions de la loi luxembourgeoise. Néanmoins, ces dispositions n'ont pas été testées dans d'autres juridictions.
- Des informations complémentaires sur le Compartiment, les autres catégories d'actions ou Compartiments du Fonds à votre disposition, y compris le prix des actions, le Prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel subséquent peuvent être obtenus auprès du dépositaire. Ces documents sont disponibles en anglais, sur demande et gratuitement, et peuvent être consultés sur notre site www.affm.lu.
- L'échange des actions d'une catégorie vers une autre catégorie ou un autre Compartiment du Fonds est autorisé sous réserve de respecter tous les critères requis pour souscrire des actions de cette nouvelle catégorie. Veuillez vous référer au Prospectus pour de plus amples informations sur les modalités qui s'appliquent à ces opérations (section « Conversion d'actions »).
- Vous êtes invités à faire appel à un conseiller professionnel pour connaître les incidences fiscales individuelles d'un investissement dans le Fonds en fonction des lois en vigueur dans les juridictions où vous pourriez être soumis à l'impôt.
- La responsabilité d'AFFM S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du Fonds.
- De plus amples informations relatives à la politique de rémunération à jour sont disponibles sur www.affm.lu, un exemplaire papier peut être obtenu sans frais et sur demande.

Le Fonds et AFFM S.A. en tant que Société de Gestion sont agréés au Grand-Duché de Luxembourg et réglementés par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Ces informations clés pour l'investisseur sont à jour au 25/11/2022.